FIDA

Œuvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Royaume du Maroc

Programme de développement de filières agricoles dans les zones montagneuses de la province de Taza (PDFAZMT)

Rapport de supervision

Rapport principal et appendices

Dates de la mission: du 8 au 20 décembre 2013
Date du document: Janvier 2014
No. du Projet: 1525
No. du rapport: 3314-MA

Division Proche Orient, Afrique du Nord et Europe
Département gestion des programmes

Table des matières

Sigles et acronymes ii
A. Introduction 1
B. Vue d'ensemble de l'exécution du programme 2
C. Produits et effets 3
D. État d'avancement de l'exécution du programme 12
E. Aspects fiduciaires 13
F. Durabilité 15
G. Autres 16
H. Conclusion 16

Appendices

Appendice 1: Résumé de l'état d'avancement du programme et notes attribuées 19
Appendice 2: Cadre logique actualisé: état d'avancement par rapport aux objectifs, effets et produits 23
Appendice 3: Récapitulatif des principales mesures à prendre dans les délais convenus 25
Appendice 4: État d'avancement matériel par rapport au PTBA (y compris indicateurs SYGRI) 27
Appendice 5: Aspects financiers: performance financière effective par bailleur de fonds et par composante, et décaissements par catégorie 37
Appendice 6: Application des dispositions de l'accord de financement: état d'avancement 39
Appendice 7: Gestion des savoirs: apprentissage et innovation 41

Sigles et acronymes

AGR	Activités génératrices de revenus
AMC	Association de microcrédit
ANARBOM	Association nationale des arboriculteurs de montagne du Maroc
ANOC	Association nationale ovine et caprine
AT	Assistance technique
AUEA	Association d'usagers d'eau d'irrigation
BE	Bureau d'études
CPS	Cahier des prescriptions spéciales
CR	Comité régional
CT	Centres de travaux
DF	Direction financière
DIAEA	Direction de l'irrigation et de l'aménagement de l'espace agricole
DP	Direction du Programme
DPA	Direction provinciale de l'agriculture
DPEFLCD	Direction provinciale des eaux et forêts et de la lutte contre la désertification
DRA	Direction régionale de l'agriculture
EGPP	Equipe de gestion du programme-pays
FDR	Fonds de développement rural
FIDA	Fonds international de développement agricole
GIE	Groupe d'intérêt économique
GR	Génie rural
MAPM	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
MCA	Millenium Challenge Account
ODCO	Office de développement de la coopération
ONCA	Office national du conseil agricole
ONSSA	Office national de la sécurité sanitaire des produits alimentaires
OPA	Organisations professionnelles agricoles
PDFAZMT	Programme de développement des filières agricoles des zones montagneuses de Taza
PPDF	Plan participatif de développement de filières
PMER	Petite et moyenne entreprise rurale
PMH	Petite et moyenne hydraulique
PMV	Plan Maroc Vert
PTBA	Programme de travail et budget annuels
SMOP	Service de mise en œuvre de projets
SVA	Service de vulgarisation et d'appui
S&E	Suivi-évaluation
SFDA	Société financière de développement agricole
SYGRI	Système de gestion des résultats et de l'impact
UGP	Unité de gestion du Programme

A. Introduction[1]

1. Une mission du FIDA s'est rendue au Maroc du 8 au 20/12/2013 pour effectuer la supervision du Programme de développement des filières agricoles dans les zones montagneuses de la province de Taza.

2. La mission s'est fixée les objectifs principaux suivants: i) la revue des recommandations de la dernière mission d'appui et l'état d'avancement de leur mise en œuvre; ii) l'analyse des contraintes au décaissement qui est de 0%; iii) l'appréciation de l'organisation de l'unité de gestion du Programme; iv) l'évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme pour chacune de ses composantes et sous-composantes, sur les plans physique et financier; v) l'analyse composante par composante des contraintes de mise en œuvre du Programme; vi) l'appui à l'élaboration des dossiers d'appel d'offres; vii) la vérification de la mise en place du système de suivi-évaluation du Programme; xi) l'établissement du PSR du Programme; et x) l'établissement du cadre de résultats du Programme par rapport aux indicateurs du COSOP.

3. La mission, lors de son séjour dans la province de Taza, qui a duré du 8/12/2013 au 14/12/2013, a tenu le lundi 9/12/2013 une réunion de travail avec le Directeur du Programme, les chefs des services techniques de la DPA (SVA et SMOP) et les membres de l'UGP, lors de laquelle la situation du Programme a été présentée et le programme de la mission a été élaboré.

4. La mission a tenu des séances de travail séparées avec les différents responsables de la mise en œuvre du Programme, notamment le Directeur provincial de l'agriculture de Taza, le Directeur adjoint du Programme, les chefs des services SVA et SMOP ainsi qu'avec les cadres de la DPA, les spécialistes-matière (horticole, sociologue, zootechnicien et Génie rural), le comptable, les animateurs de l'UGP et certains bureaux d'études.

5. La mission a, durant deux jours[2], effectué des visites de terrain en trois équipes séparées, pour prendre connaissance de l'état d'avancement de certains travaux de plantation, de la sensibilisation et de l'organisation des populations et de la situation d'avancement de la préparation des plans de développement des filières (olivier, amandier, viandes rouges ovine-caprine et apicole) et pour discuter et examiner avec les populations et leurs représentants (associations, AUEA et coopératives) leurs besoins, leurs difficultés et leurs propositions de solutions.

6. Le vendredi 13 décembre 2013 après-midi, une réunion de restitution a été tenue à la DPA de Taza avec la Direction du Programme, les services techniques et l'équipe de l'assistance technique, lors de laquelle ont été discutés les principaux constats, recommandations et conclusions de la mission.

7. A Rabat, la mission a tenu plusieurs réunions: i) le lundi 16/12/2013 une réunion a été tenue, en présence du DPA et des membres de l'UGP, avec le Bureau d'études OPTIM-Conseil chargé de l'élaboration des deux PPDF viandes rouges et apiculture lors de laquelle la situation d'avancement de l'étude a été examinée et les solutions ont été proposées; ii) le mercredi 18/12/2013 une réunion a été tenue avec la Direction du budget du ministère de l'Economie et des Finances pour examiner la situation des décaissements; et iii) le lundi 30/12/2013 une réunion de restitution a été organisée à la direction de l'irrigation et de l'aménagement de l'espace agricole (DIAEA) lors de laquelle les constats et les recommandations ont été présentés et discutés.

8. La mission tient à remercier tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de son travail, particulièrement la direction du programme, la DIAEA et leurs partenaires.

9. Le présent rapport présente les principales conclusions et recommandations de la mission.

[1] Composition de la mission: M Mohammed Laklalech, spécialiste en organisation/gestion des projets et en zootechnie, coordonnateur de la mission, Mme Khadija Bourarach, sociologue, spécialiste en développement communautaire, genre et entreprenariat féminin, et M. Ali Lansari, spécialiste en agronomie.
[2] Les visites de terrain ont été effectuées simultanément par trois équipes.

B. Vue d'ensemble de l'exécution du programme

10. Le Programme a connu des retards importants dans sa mise en œuvre en raison de l'insuffisance de ressources humaines au niveau de la DPA, du retard dans la mobilisation de l'assistance technique pour la mise en place de l'UGP et du retard dans l'élaboration des plans participatifs de développement des filières (PPDF) avant la réalisation des principales actions du Programme.

11. Ces retards se sont répercutés négativement sur la réalisation de certaines composantes du Programme, comme détaillé dans ce qui suit.

12. La composante appui au développement des filières agricoles peut être jugée comme **modérément satisfaisante** en raison: i) de la non finalisation des PPDF pour les deux filières de production végétale (olivier et amandier) qui n'a pas permis d'établir un planning définitif des réalisations sur le terrain. Le retard dans la finalisation des PPDF a aussi engendré un retard dans la réalisation de certaines actions. En effet, par rapport aux prévisions du programme, à la date de la mission, sur les 38% des actions qui devaient être entamées en totalité ou en partie, seul le 1/3 de ces activités a été réalisé. Les actions les plus avancées sont les extensions d'oliviers et les plus en retard sont les formations et les aspects organisationnels des deux filières végétales; et ii) du retard enregistré dans la mise en œuvre des deux sous-composante appui au développement des filières de production animale (viande petits ruminants et miel) dont les plans participatifs de développement des filières n'ont pas encore été élaborés et les principales actions n'ont pas encore démarré.

13. L'avancement de la composante appui au développement du financement rural de proximité, des AGR et de la PMER est jugé **non satisfaisant**. Les activités de cette composante n'ont pas vraiment démarré et l'assistance technique, dont la mobilisation était prévue pour avril 2013, n'est pas encore mobilisée. L'UGP doit, dans les meilleurs, établir le partenariat avec la SFDA, lancer les études prévues dans la composante et lancer l'appel d'offres pour recruter l'AMC partenaire. Parallèlement, l'identification des sites potentiels pour les PMER et AGR pourra être poursuivie pour initier les premières PMER pilotes.

14. La composante renforcement des capacités locales est considérée comme **modérément satisfaisante** et ce, malgré le retard enregistré dans l'élaboration des PPDF. L'assistance technique contribue, avec les prestataires responsables de l'élaboration des PPDF, dans l'identification, la sensibilisation, l'organisation et l'élaboration des listes des bénéficiaires et ce afin de rattraper le retard. Les conventions avec les OPA sont signées. Cependant, les prestataires précités sont très en retard, notamment celui en charge de l'élaboration des plans de développement des filières animales, ce qui impacte négativement le déroulement des autres activités. L'UGP devra intensifier davantage le suivi de ces prestataires pour finaliser les PPDF, identifier les partenaires et finaliser les dossiers des conventions le plus rapidement possible. Ceci permettra à l'UGP d'établir les différents partenariats et de lancer les activités y afférentes. Le ciblage respecte les critères arrêtés par le programme mais une insuffisance de l'intégration des femmes a été soulignée par la mission. Des efforts à ce niveau ont été demandés à la direction du programme.

15. Par ailleurs, l'UGP doit sélectionner une ou deux ONG pour la réalisation du programme d'alphabétisation. Concernant les formations, à la date de la mission, le sociologue a préparé leur organisation qui concerne 25% à 100% des formations prévues et ce selon les thèmes prévus par le programme.

16. L'organisation et la gestion peuvent être jugées comme **modérément satisfaisantes** en raison de la mobilisation de l'assistance technique et de la gestion comptable; mais des insuffisances sont relevées au niveau des structures de coordination qui ne sont pas encore mises en place et de la gestion financière. En effet, les crédits cumulés délégués ont atteint 86,07 millions dh, soit 80% des crédits prévus pour les deux premières années (106 millions de dh), les engagements ont atteint 71,94 millions de dh, soit 84% des crédits délégués; cependant, les émissions sont restées insignifiantes dans la mesure où elles n'ont pas dépassé 0,85 millions de dh, soit environ 1 % des crédits engagés. Par ailleurs, aucun décaissement n'a été effectué à la date de la mission.

C. Produits et effets

Composante appui au développement de filières agricoles

17. **Sous-composante filière olivier:** l'avancement des activités de la sous-composante est jugé **modérément satisfaisant.**

18. **Les principaux constats et réalisations** à fin 2013 sont comme suit:

- **Plan participatif de développement de la filière (PPDF) olives:** La mission a examiné le PPDF olives et a constaté ce qui suit: i) le document comporte trop de détails sur les généralités et les données nationales; ii) le rapport présente des inadéquations entre les quantités d'olives produites et les unités de trituration prévues (les unités prévues devraient triturer durant 200 jours pour absorber la quantité d'olives prévue à la production); iii) les plans d'action sont présentés sous une forme complexe pour la mise en œuvre; iii) le document ne permet pas de distinguer clairement les actions du programme FIDA par rapport au plan d'action régional global proposé; iv) le document ne fait pas ressortir clairement le plan d'action à adopter pour la réalisation des actions prévues par le programme FIDA; v) les superficies de certains périmètres de réhabilitation sont surestimées par rapport à la réalité sur le terrain. Les superficies nues, forestières et d'habitation ne semblent pas avoir été exclues des superficies proposées; vi) les coordonnées de certains périmètres d'extension et de réhabilitation ne semblent pas concorder avec la réalité de terrain; et vii) les superficies à planter dans les périmètres de PMH semblent être supérieures à ce qui est disponible sur le terrain.
- **Extension de l'olivier**: i) les engagements ont concerné 1980 ha sur les 2080 ha prévus par le programme, ce qui dépasse de loin les 1040 ha prévus pour fin 2013 et constitue 85% des prévisions totales du programme. La mise en terre a atteint 500 ha, ce qui représente 63% des prévisions à fin 2013. La confection des trous de plantation a atteint 1000 ha; ii) la réalisation des travaux de CES connaît une réticence de la part des bénéficiaires; iii) il sera difficile de planter la totalité des 480 ha prévus en irrigué, car la plupart des terres de PMH sont saturées; iv) les prix moyens des marchés d'extension d'olivier ont dépassé de 25% les prix prévus par le programme, ce qui risque d'avoir des répercussions sur les fonds réservés à l'action pour pouvoir atteindre les superficies prévues.
- **Réhabilitation de l'olivier**: i) les engagements ont concerné 200 ha en 2012 (50% des prévisions à fin 2013) dont les travaux vont commencer après la récolte d'olives; ii) les marchés de 350 ha ont été adjugés, mais non engagés suite à la décision prise au niveau national de suspendre les engagements en novembre 2013; iii) les prix moyens à l'ha des marchés ont dépassé de 2,3 fois les prix prévus par le programme, ce qui aura un impact sur les superficies prévues initialement. Pour remédier au problème du coût, l'UGP et la DPA ont réduit à une 1 année les travaux d'entretien par l'entreprise au lieu de 2 ans prévus par le programme.
- **Formations et appui technique**: i) la mise en place de 2 antennes de l'ANARBOM n'a pas encore été réalisée, la convention avec l'ANARBOM n'a pas encore été signée et les groupements futurs ne sont pas encore identifiés; ii) les marchés de la formation ont été adjugés mais non engagés à cause de la décision citée ci-dessus. De ce fait, les formations techniques des agriculteurs (trices) et jeunes ruraux (58 jours) et les visites et voyages d'études (22 jours) prévus jusqu'à fin 2013 n'ont pas été réalisés; iii) les formations du personnel (42 jours dont 21 en PMH) et les voyages d'études (42 jours dont 36 en PMH) prévus à fin 2013 n'ont pas été réalisés.
- **Unités de valorisation**: l'unité de conserve traditionnelle d'olives de table, prévue en 2013 sur les 3 unités prévues par le programme, n'a pas été réalisée. Il est à noter à ce niveau que: i) les fonds prévus par le programme pour l'ensemble des unités de valorisation sont inférieurs aux prix du marché, ii) le PPDF olivier ne précise pas les localisations de ces unités, ni leurs bénéficiaires, ni leurs faisabilité par rapport aux productions disponibles et à la demande du marché.
- **PMH:** i) les marchés des études techniques ont été engagés et les études devront démarrer incessamment; ii) les travaux prévus à fin 2013 (construction d'1 ouvrage de dérivation et de 2 bassins de stockage, aménagement de 2 sources, revêtement de 5 km de séguia et protection de 200 m de berges) n'ont pas été entamés vu que les études n'ont pas encore été réalisées; ces actions seront reprogrammées en 2014 auxquelles devront s'ajouter les prévisions de 2014

du programme; et iii) les formations techniques des AUEA sont prévues dans le marché de formation qui n'est pas encore engagé.

- **Protection des terres et des infrastructures:** les actions de PTI, prévues en partenariat avec la Direction régionale des eaux et forêts et de la lutte contre la désertification (DREFLCD), sont en souffrance à cause du retard dans l'établissement de la convention y afférente.

19. Les **recommandations** pour la mise en œuvre de la sous-composante sont regroupées dans le tableau suivant:

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Reprendre le PPDF pour: i) l'allègement de la partie nationale et internationale n'ayant pas de relation avec la région ou le programme; ii) préciser les coordonnées et les superficies des périmètres d'extension et de réhabilitation (élimination des exclusions), iii) assurer l'adéquation entre les maillons de la chaine de valeurs (production, transformation, valorisation, marketing), leur localisation dans l'espace et la vision du programme. Le tout dans un schéma directeur global.	DPA, UGP, Novec	Mars 2014, sinon appliquer les pénalités à Novec ou résilier son contrat
Déterminer les superficies à planter effectivement dans les périmètres de PMH et ajouter le reliquat des superficies dans le pluvial	DPA, UGP, Novec	Mars 2014
Convaincre les agriculteurs sur l'utilité agronomique et environnementale des ouvrages de CES, et à la limite, réduire les dimensions de CES pour maximiser le sol à cultiver par l'agriculteur	UGP (sociologue et horticole)	Mars 2014
Etudier la possibilité de traduire des superficies d'extension d'amandier en olivier pour résorber la différence de prix entre le prix d'extension du marché engagé et le prix prévu par le programme. Les superficies d'extension d'amandier prévues étant au-delà des possibilités de la zone du programme (cf. filière amandier)	UGP, Novec	Avril 2014
Préciser les superficies réellement occupées en plantations d'oliviers à réhabiliter et choisir les espaces de fortes densités et de concentration des plantations	DPA, UGP, Novec	Mars 2014
Etudier la possibilité de convertir les superficies de réhabilitation d'amandier surestimées par le programme (cf. filière amandier) en réhabilitation olivier à conduire sur 2 ans pour résorber la différence de prix entre prix réhabilitation des marchés et prix prévu par le programme	DPA, UGP	Avril 2014
Lancer la mise en œuvre des marchés des formations techniques prévues pour préparer le personnel de la DPA, les agriculteurs (trices) et les jeunes ruraux (hommes et femmes) avant certaines réalisations	DPA, UGP	Mars 2014
PMH: rattraper le retard dans l'exécution des travaux en réalisant les quantités prévues en 2013 en plus de celles prévues pour 2014	DPA, UGP	Mars 2014
Etablir la convention avec l'ANARBOM pour la création des 3 groupements antennes de l'association (2 prévus à fin 2013 et le dernier en 2014).	DPA, UGP	Mars 2014
Etablir la convention avec la DREFLCD pour entamer les actions de protection des terres et des infrastructures	DPA, UGP, DRHCEFLCD	Mars 2014

20. **Sous-composante filière amandier:** l'avancement des activités de la sous- composante est jugé **modérément insatisfaisant.**

21. Les constats et les réalisations à fin 2013 sont comme suit:

- **Plan participatif de développement de la filière (PPDF) amandier:** La mission a examiné le PPDF amandier et a relevé ce qui suit: i) le rapport consacre trop de détails pour les généralités et données nationales; ii) le document présente des inadéquations entre les zones prévues pour l'extension et les sites potentiels pour la culture de l'amandier; ainsi, les superficies proposées pour l'extension semblent surestimées par rapport aux potentialités qu'offre le milieu pour la culture de l'espèce; iii) les superficies à planter dans les périmètres de PMH semblent être supérieures à ce qui est disponible. Il est nécessaire dans le cas d'acceptation par la population de l'extension de l'amandier en irrigué, de s'assurer de l'absence de risque d'asphyxie de l'amandier par l'eau, surtout dans le cas des sols lourds; iv) les superficies de réhabilitation se limitent à 54 ha potentiels par rapport aux 800 ha prévus par le programme; v) les plans d'action sont présentés sous une forme complexe pour la mise en œuvre; vi) le document ne permet pas de distinguer clairement les actions du projet FIDA par rapport au plan d'action régional global proposé; vii) le document ne fait pas ressortir clairement le plan d'action à adopter pour la réalisation des actions prévues par le programme FIDA.
- **PMH:** i) les marchés des études techniques ont été engagés; les études prévues devront démarrer incessamment; ii) les travaux prévus à fin 2013 (construction d'1 ouvrage de dérivation et de 2 bassins de stockage, aménagement de 2 sources, revêtement de 5 km de séguia et protection de 200 m de berges) n'ont pu être réalisés vu que les études n'ont pas encore été faites. Ces actions sont prévues pour 2014 auxquelles devront s'ajouter les prévisions de 2014 du programme qui sont pratiquement similaires; iii) les formations techniques des AUEA et du personnel non pas été réalisées vu que le marché y afférent n'a pas été engagé et devront être réalisées en 2014.
- **Protection des terres et des infrastructures:** comme pour la filière olives, les actions, qui sont prévues en partenariat avec la DREFLCD, n'ont pas pu être entamées à cause du retard dans l'établissement de la convention y afférente.

22. Les **recommandations pour la sous-composante** sont résumées dans le tableau suivant:

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Reprise du PPDF amandier pour: i) alléger la partie nationale et internationale n'ayant pas de relation avec la région ou le programme; ii)'identifier au plus vite des superficies potentiellement réalisables en extension et traduire les superficies restantes en extension et réhabilitation oliviers; iii) rechercher des sites de moindre risque de gelées pour les extensions en pluvial (ne pas dépasser des altitudes autour de 1000 m et éviter les bas-fonds) et de moindre risque d'asphyxie (extensions en PMH); iv) veiller à l'adéquation entre les maillons de la chaîne de valeurs (production, transformation, valorisation, marketing), leur localisation dans l'espace et la vision du programme. le tout dans un schéma directeur global	DPA, UGP, Novec	Mars 2014, sinon appliquer pénalités à Novec ou résilier son contrat
Convaincre les agriculteurs sur l'utilité agronomique et environnementale des ouvrages de CES afin d'éviter les réticences ultérieures, et à la limite, réduire les dimensions des travaux de CES pour maximiser le sol à cultiver par l'agriculteur	UGP (sociologue et horticole)	Mai 2014
Les superficies d'extension d'amandier prévues étant au-delà des possibilités de la zone du programme, étudier la possibilité de convertir les superficies d'extension d'amandier en surplus en extension de l'olivier (voir recommandation filière olivier	UGP, Novec	Avril 2014

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Etudier également la possibilité de convertir les superficies de réhabilitation d'amandier surestimée par le programme (746 ha) en réhabilitation d'olivier. à conduire sur 2 ans pour résorber la différence entre prix de réhabilitation des marchés et prix prévus par le programme	DPA, UGP	Avril 2014
Rattraper le retard dans l'exécution des travaux de PMH en ajoutant les quantités des travaux prévus à fin 2013 aux quantités prévues pour 2014	DPA, UGP	Mars 2014
Etablir la convention avec la DREFLCD pour entamer les actions de protection des terres et des infrastructures	DPA, UGP, DRHCEFLCD	Mars 2014

23. **Sous-composante filière viandes rouges ovine et caprine.** Cette sous-composante peut être évaluée comme **modérément insatisfaisante.** En effet, compte tenu du fait que le programme a prévu comme préalable à la mise en œuvre des actions de cette sous-composante l'élaboration du plan participatif de développement de la filière, et vu que l'élaboration du plan par le bureau d'études a connu des insuffisances et des retards, aucune action n'a été engagée à la date de la mission.

24. L'examen par la mission des documents du plan de développement de la filière viandes rouges ovine et caprine a permis de relever l'existence d'insuffisances au niveau de l'identification des groupes d'intérêt et de leur priorisation selon les critères d'éligibilité, du diagnostic des groupements potentiels, de l'identification de leurs besoins et de la conception des projets de développement de la filière.

25. Pour s'enquérir des résultats du plan, la mission a effectué des visites de terrain et a tenu des réunions avec certains groupes d'intérêt pour discuter de la qualité du diagnostic effectué par le bureau d'études, des besoins des populations et des propositions formulées dans le PPDF viandes. Il en ressort que le bureau d'études a effectué des réunions de sensibilisation et de diagnostic mais ces réunions sont restées limitées à certains groupes, et les résultats des diagnostics n'ont pas fait l'objet de restitution aux groupements concernés.

26. Pour remédier aux insuffisances relevées et accélérer la finalisation et la validation du PPDF viandes rouges, la mission, avec le DPA de Taza et l'UGP, ont tenu une réunion le 16/12/2013 avec les spécialistes du BE au siège du CID. Lors de cette réunion, les représentants du BE ont présenté l'état d'avancement et les résultats de l'étude. La mission et les membres de l'UGP ont exposé les remarques et les insuffisances de l'étude. Après discussion, il a été convenu que le BE reprenne les documents pour tenir compte des observations formulées, dans un délai ne dépassant pas un mois à partir de la date de réception des observations. A cet égard, la DP doit transmettre, dans un délai de 48 h, le compte rendu de la réunion accompagné des observations et le BE devra transmettre à la DP, au plus tard le 20/12/2013, un planning précisant le programme des sorties sur le terrain, notamment pour l'approfondissement du diagnostic et la restitution des résultats, les membres de l'équipe de spécialistes qui seront mobilisés et la période de rédaction et de finalisation du PPDF.

27. Concernant la mobilisation du spécialiste chargé de la mise en œuvre de la filière viandes ovine et caprine, la mission a relevé une insuffisance au niveau de l'organisation de son travail et de son implication dans la mise en œuvre de cette filière. En effet, il a été relevé une insuffisance dans l'accompagnement et le suivi du BE chargé de l'élaboration du PPDF. Le spécialiste accompagne parfois le BE et formule les observations sur les rapports fournis mais il n'assure pas une présence efficace et un suivi régulier pour éviter les retards (le spécialiste devait accompagner les différentes étapes de l'étude pour éviter des observations à la fin), pour s'approprier le PPDF et pour préparer la relève une fois que le BE a achevé son travail. Ces mesures devront faciliter la mise en œuvre des actions proposées dans le PPDF pour le développement de la filière.

28. Les études de PMH prévues pour la filière viandes rouges ont enregistré des retards et devront être activées pour pouvoir accompagner la mise en œuvre du PPDF.

29. Pour ce qui concerne les points d'eau prévus en 2013, il a été procédé au lancement et à l'engagement du contrat. Ces travaux ne devront débuter qu'une fois le PPDF finalisé et validé pour pouvoir identifier les groupements cibles et engager les conventions de partenariat qui définiront les

responsabilités et les obligations de ces groupements. A cet égard, la mission a insisté sur la nécessité de respecter l'approche filière et éviter la réalisation d'actions diffuses qui ne s'intègrent pas dans les objectifs des projets filières retenus.

30. Les principales recommandations pour cette sous-composante sont comme suit:

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Exiger du BE concerné la reprise et la finalisation du PPDF sur la base des observations formulées et ce à travers la mobilisation de toute l'équipe prévue par le marché, sinon lui envoyer une mise en demeure.	UGP/BE	Avant mars 2014
Mobiliser le zootechnicien de l'AT à travers un plan de travail et des résultats préétablis à atteindre pour accompagner l'élaboration du PPDF, son appropriation et par la suite, pour assurer sa mise en œuvre.	UGP	Mars 2014
Prévoir les crédits nécessaires pour l'engagement des conventions de partenariat avec l'ANOC dès le début de 2014.	UGP	Mars 2014
Activer la réalisation des études de PMH en relation avec la filière.	UGP/BE	Avant mai 2014

31. **Sous-composante filière apicole.** Le plan participatif de développement de la filière apicole présente des incohérences au niveau de son contenu, notamment dans le cheminement des aspects qu'il a traité et des insuffisances au niveau de l'identification des groupements potentiels, de l'analyse des zones à potentialités mellifères et de leur caractérisation, du diagnostic de la filière apicole de la zone (effectif des ruches, nombre d'apiculteurs, leur organisation, produits, rendements, conditionnement et commercialisation), de l'étude des besoins des apiculteurs et de l'élaboration des projets filières.

32. A l'instar de ce qui a été fait pour le PPDF viandes, la mission a effectué une visite de terrain aux groupements et à une union qui ont été proposés dans le PPDF apicole. Lors de cette visite, il a été relevé l'existence de potentialités importantes et une motivation des apiculteurs pour les projets filières. La mission a souligné la nécessité d'approfondir le diagnostic pour dégager les contraintes et les potentialités et définir les projets filières qui répondent aux besoins des apiculteurs et qui permettent de valoriser les potentialités fort importantes de la zone.

33. Pour remédier aux insuffisances du PPDF apicole et lors de la réunion tenue avec le bureau d'études, la mission a passé en revue les observations relevées et a insisté sur l'importance de la mobilisation de toute l'équipe de spécialistes-matières pour l'approfondissement du diagnostic sur le terrain et pour la reprise des documents sur la base des observations formulées par l'UGP et la mission. La mission a souligné la nécessité d'établir un planning de travail qui devra spécifier l'échéancier et la contribution de chaque spécialiste, de restituer aux bénéficiaires les résultats du diagnostic et de remettre les documents finalisés dans un délai n'excédant pas un mois et demi.

34. En ce qui concerne les autres activités prévues dans le PTBA relatives à la filière apicole, l'UGP a lancé et a engagé deux marchés pour l'acquisition de 1600 ruches. Ces ruches seront distribuées aux bénéficiaires l'année prochaine une fois les projets filières élaborés et validés. La mission souligne la nécessité de réaliser les sessions de formation prévues au profit des bénéficiaires avant la distribution des ruches.

35. Les principales recommandations formulées pour la sous-composante sont les suivantes:

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Exiger au BE concerné la reprise et la finalisation du PPDF sur la base des observations formulées et ce à travers la mobilisation de toute l'équipe prévue par le marché, sinon lui adresser une mise en demeure.	UGP	Fin mars 2014
Mobiliser le zootechnicien de l'AT à travers un plan de travail et des résultats préétablis à atteindre pour accompagner l'élaboration du PPDF apicole, son appropriation et par la suite pour assurer sa mise en œuvre.	UGP	Début mars 2014

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Inscrire la distribution des ruches dans le cadre des projets de développement de la filière au bénéfice des groupements identifiés et ce dans le cadre d'une convention de partenariat intégrant toutes les activités de la filière miel.	UGP	A partir de mai 2014

36. **Pistes:** pour les pistes, il est prévu à fin 2013 l'élaboration des études techniques et la réalisation des travaux pour 5 km de pistes sur les 15 km prévus. Ces prévisions n'ont pas été réalisées. L'UGP a validé certaines pistes prévues par le PPDF de la filière olivier et a identifié d'autres pistes de désenclavement primordiales liées à la filière. Les études techniques et les travaux devront commencer en 2014.

37. La recommandation concernant les pistes est la suivante:

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Etablir les DAO et lancer les appels d'offres relatifs aux études de pistes et programmer la réalisation des 20 km de pistes prévus par le programme pour les 2 filières olivier et amandier (5 km de 2013 et 5 km en 2014 pour chacune des 2 filières)	DPA, UGP	Avril 2014

38. **Alimentation en eau potable.** Le programme prévoit, en parallèle avec le développement des filières retenues, le captage et l'aménagement de 11 sources, l'installation de 21 bornes fontaines et un total de canalisation de 76 km.

39. A la date de la mission, douze (12) points d'eau (captage de sources) ont été identifiés par l'UGP, permettant l'accès à l'eau à 1800 habitants. Cependant, aucune coordination avec l'ONEE n'a été entreprise. Les points d'eau identifiés sont en cours de validation avec les populations. Certains points d'eau présentent des conflits entre les ayants droit. La DP espère en retenir au moins une dizaine.

40. Les recommandations concernant l'AEP sont les suivantes:

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Assurer une coordination avec l'ONEE pour i) travailler là où il ne va pas intervenir à court et moyen termes; ii) obtenir l'autorisation de réaliser des piquages sur ses conduites et alimenter les douars qui ne disposent pas de ressources locales.	UGP/ONEE	Mars 2014
Impliquer les populations et responsabiliser les associations communautaires sur la gestion et, en cas d'absence de ces organisations, créer des comités spécialement pour la gestion de ces systèmes d'AEP.	UGP	Mars 2014
Eviter l'aménagement de sources présentant des conflits entre les ayants droit.	UGP	Mars 2014

Composante appui au développement du financement rural de proximité et promotion des AGR et de la PMER.

41. A travers cette composante, le Programme vise à rendre le crédit accessible à la population ciblée, dans des conditions appropriées à leurs besoins et aux contraintes et de façon durable afin de renforcer l'appui à la création d'un tissu viable et pérenne d'AGR et de PMER orientées principalement vers les petits agriculteurs, les femmes et les jeunes.

42. Pour atteindre ces objectifs, le Programme œuvrera à faciliter la diffusion du crédit par le biais de la SFDA et par la diffusion du microcrédit par le biais des AMC, en appuyant leur implantation dans la zone du PDFAZMT et en mettant en œuvre des programmes de formation des agents de crédit et d'accompagnement des clients. Par ailleurs, le Programme financera, à titre pilote, la création d'une quarantaine d'AGR et de PMER démonstratives dans le cadre du développement des filières ainsi

que des activités de formation, d'appui-conseil à la gestion des entreprises et de voyages d'études et d'échanges au profit des promoteurs de petits projets.

43. L'avancement de cette composante est jugé **non satisfaisant**. Les activités n'ont pas vraiment démarré et l'assistance technique, dont la mobilisation était prévue pour avril 2013, n'est pas encore mobilisée**.**

44. La mission a constaté que pour la sous- composante **financement rural de proximité,** il n'y a pas eu de réalisations; seules quelques discussions préliminaires ont été initiées avec le responsable local de la SFDA. Les études concernant les besoins en financement et l'adaptation des produits de microcrédit sont prévues pour 2014. L'appel d'offres pour le recrutement d'une AMC n'a pas encore été lancé.

45. Quant à la sous- composante "**Appui aux AGR et PMER** ", les plans de développement des filières qui vont aboutir à des fiches de projets (AGR et PMER), ne sont encore finalisés. Cependant, l'UGP est en train d'anticiper pour identifier les premières AGR et MPER (celles qui ne présentent pas de risque, et pour lesquelles l'UGP dispose déjà de données). Le sociologue et les animatrices ont commencé des séances de sensibilisation dans les sites potentiels pour les PMER et les AGR.

46. Les recommandations pour la mise en œuvre de la composante sont détaillées dans le tableau suivant:

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
S/C 1: Financement rural de proximité		
Regrouper les deux études dans le même AO afin de faire la corrélation entre « produits » et « besoins »;	UGP	Avant mai 2014
Organiser une rencontre avec les AMC actives dans la province pour expliquer les objectifs du programme et les sensibiliser sur le partenariat (à travers l'AO) que le programme compte mettre en place.	UGP	
Concrétiser le partenariat avec la SFDA dans les meilleurs délais (avant mars 2014).	UGP	Mars 2014
S/C 2: Appui aux AGR et PMER		
L'étude, à réaliser début 2014, devra mettre plus l'accent sur l'étude de marché (marketing et commercialisation).	UGP	Avril 2014
Mobiliser le spécialiste en finance rurale et promotion des AGR et PMER afin qu'il participe à la validation des PPDF et des fiches de projets (faisabilité) et pour le lancement des premières AGR.	UGP	Mars 2014
L'équipe doit être renforcée par le spécialiste pour entamer la recherche de partenaires pour le financement (en cas de besoin) et pour lancer les premières AGR.	UGP	Mai 2014

Composante renforcement des capacités et appui institutionnel.

47. Cette composante vise à renforcer les capacités d'organisation et de gestion des petits agriculteurs et des femmes rurales concernés par le développement de filières, ainsi que leurs organisations de base et celles des institutions et administrations locales qui les accompagnent pour leur permettre de prendre en charge leur propre développement.

48. L'avancement de cette composante est modérément satisfaisant et ce, malgré le retard enregistré dans l'élaboration des PPDF. Chaque groupe d'agriculteurs concernés par le développement d'une des filières retenues par le programme devra recevoir l'appui nécessaire pour s'organiser, se former et intégrer la filière. Ces groupements ont été, en principe, impliqués dans l'élaboration des PPDF en cours d'élaboration et devront l'être aussi dans sa mise en œuvre. Les deux animatrices de l'AT accompagnées par le sociologue ont appuyé le prestataire dans la

sensibilisation des bénéficiaires sur l'organisation des coopératives/associations, l'élaboration des listes des agriculteurs et la signature des conventions.

49. Les constats sur l'avancement des activités de la composante renforcement des capacités sont les suivants:

50. **Avancement et appréciation sur l'approche des PPDF**: la mission a souligné les insuffisances liées à l'avancement mais aussi à la qualité de l'application de l'approche pour l'élaboration des PPDF dont principalement: i) le retard cumulé par les deux prestataires responsables de l'élaboration et de la validation des PPDF, ce qui impacte négativement la mise en œuvre des activités de l'ensemble du programme. En effet, les PPDF devaient préciser les actions par filière ainsi que les partenaires par filière ou maillon de filière. Ce retard a entraîné un ajournement de nombreuses activités par rapport aux délais fixés; ii) l'approche participative a été partiellement adoptée pour les filières végétales et pas pour les filières animales. La vision stratégique de développement des filières n'a pas été bien expliquée dans les rapports. La démarche n'a pas été suffisamment comprise par le prestataire des filières animales; iii) les bénéficiaires n'ont pas été suffisamment impliqués notamment pour les filières animales; iv) les groupes d'intérêt femmes n'ont pas été consultés; v) les documents remis sont volumineux, ce qui rend difficile leur exploitation; vi) les partenaires par filière n'ont pas encore été identifiés et par conséquent les éventuelles conventions de partenariat (en dehors des OPA)[3] n'ont pas encore été élaborées et validées avec l'UGP; et vii) les prestataires n'ont pas encore remis les dossiers des conventions validées ainsi que la base de données SIG.

51. **Organisation des populations et renforcement des capacités:** la mission a pu constater que l'UGP a capitalisé sur ce qui a été fait dans la zone par le MCA. Ainsi, le sociologue a repris de nombreux outils qui ont été déjà testés et utilisés sur le terrain pour suivre et encadrer les OPA. A la date de la mission, il a été constaté que le travail de mobilisation sociale au niveau des périmètres d'extension des plantations est suffisamment avancé par rapport aux périmètres de réhabilitation. En ce qui concerne les périmètres d'extension, la mission a pu constater que: i) les organisations professionnelles agricoles (OPA) sont constituées ou en cours de constitution. Il existe 5 coopératives et 3 associations, ces dernières sont en train de faire évoluer leurs associations en coopératives pour s'aligner sur la stratégie du Plan Maroc Vert.; ii) les listes des 8 périmètres d'extension ont été élaborées par l'UGP et sont en cours de finalisation; iii) les conventions ont été signées selon le modèle de l'ADA. Cependant, la mission a relevé certaines insuffisances, notamment l'insuffisance de l'adhésion des bénéficiaires aux OPA et la faible présence des femmes en tant qu'adhérentes.

52. Concernant les trois périmètres de réhabilitation, la mobilisation sociale a connu du retard car les périmètres n'ont pas été correctement délimités. L'UGP est contrainte de revoir la délimitation avec le BE responsable de l'élaboration du PPDF. Ceci signifie qu'il va falloir: i) reprendre l'approche participative avec les bénéficiaires selon la nouvelle délimitation et connaître leur perception concernant le développement de la filière oléicole; ii) revoir les listes, les actualiser et les valider; et iii) procéder à la signature de la convention qui devra prendre en considération les nouvelles délimitations des périmètres.

53. **Alphabétisation**: Le programme a prévu d'établir une convention avec une ou deux ONG locales pour réaliser l'alphabétisation de 3000 bénéficiaires dont 2000 femmes. Le processus de recherche d'une ONG pour l'engagement d'une convention de partenariat n'est pas encore entamé.

54. **Formations et voyages**: le programme des formations avance comme il a été arrêté lors de la dernière mission d'appui, exception faite de la session de formation sur le genre et le ciblage qui a été écartée de l'appel d'offres lancé et adjugé en 2013 en raison du manque de budget suffisant pour couvrir tous les thèmes. Cependant, la mission a précisé que cette formation de base aurait dû être dispensée en priorité au détriment d'un thème technique qui aurait pu être reporté à l'année 2014.

55. Le marché de formation qui a été adjugé en 2013 englobe 100% des sessions de formation sur la gestion des coopératives et sur les aspects techniques pour les filières prévues (8 sessions pour la

[3] Le modèle de la convention avec les OPA a été élaboré par l'ADA

filière olive et 5 pour les filières animales). Ce marché comporte également 25% de sessions de formation pour les AUEA. Les 75% de formations restantes seront programmées en 2014.

56. Par ailleurs, pour ce qui concerne le personnel chargé de la mise en œuvre du programme, 4 sessions de formation traitant les aspects techniques de la filière olive sont prévues dans le cadre du marché adjugé en 2013 et à engager en 2014.

57. **Voyages d'échanges d'expériences.** A la date de la mission, aucun voyage d'échange n'a été organisé. Il est à rappeler que lors de la mission d'appui de 2013, il avait été convenu de remplacer la mise en place d'une filiale de l'ANARBOM dans la zone du programme par des voyages d'échange d'expériences avec la section de l'ANARBOM d'Amizmiz (zone d'action du PDRZMHaouz) afin de s'aligner sur les orientations du PMV, A la date de la mission, ces voyages n'ont pas encore été programmés.

58. Par ailleurs, étant donné l'intérêt que portent les jeunes chômeurs disposant d'un niveau scolaire appréciable à intégrer les OPA et à entreprendre des PMER et des AGR, la mission a recommandé à la DP d'engager un partenariat avec l'institut agricole d'Oued Amlil pour assurer une formation par apprentissage sur les aspects agricoles (de gestion, techniques et organisation) et ce afin de renforcer les capacités de ces jeunes selon les besoins et les préparer à promouvoir les AGR, les coopératives de services agricoles et les PMER.

59. Les recommandations pour la mise en œuvre de la composante sont détaillées dans le tableau suivant:

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Donner un délai ferme aux prestataires pour améliorer les PPDF et les situer dans une vision stratégique et pratique de développement des filières dans la zone.	Prestataires PPDF/UGP	Mars 2014
Exiger du BE l'établissement de la carte mellifère et la répartition des apiculteurs ainsi que le nombre de ruches (OPA et individuels) avec une typologie basée sur leur performances.	Prestataires filières animales	Mars 2014
Les deux prestataires, doivent fournir une synthèse qui présente les PPDF et les partenaires d'une manière très concise (y compris les fiches).	Prestataires PPDF/UGP	Avril 2014
Les conventions doivent être élaborées et présentées à l'UGP pour validation comme prévu par le CPS. Ces conventions peuvent être signées lors de l'atelier de validation des PPDF.	Prestataires PPDF/UGP	Mars 2014
Les prestataires doivent remettre une base de données SIG/ filière (voir CPS).	Prestataires PPDF/UGP	Mai 2014
Travailler sur le renforcement de l'adhésion des bénéficiaires aux OPA et sur l'intégration des femmes	UGP/prestataires/ ONG/OPA/services DPA	Mars 2014
Finaliser les listes des périmètres et les valider.	UGP	Avant mai 2014
Faire évoluer les associations en coopératives,	UGP	Avant mai 2014
Demander aux prestataires de revenir sur le terrain pour finaliser la délimitation et reprendre la démarche selon le CPS (plans avec les OPA).	UGP	Mars 2014
Accélérer l'identification d'une ou deux ONG pour lancer les activités d'alphabétisation afin de préparer les groupes d'intérêt pour les PMER et les AGR.	UGP/ONG	Avril 2014

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
L'UGP doit chercher des partenaires déjà actifs dans l'alphabétisation des adultes pour lancer l'alphabétisation dans les sites prioritaires.	UGP	Mars 2014
Orienter les formations vers les aspects pratiques.	UGP/services DPA	Mars 2014
Demander aux prestataires formation les supports pédagogiques et les programmes pour validation avant la réalisation des formations.	UGP	Mars 2014
Faire bénéficier des formations les conseillers agricoles étant donné le faible nombre du personnel de la DPA et ce afin d'optimiser ces formations.	UGP	Mars 2014
Accorder la priorité à la formation sur le genre et le ciblage car elle constitue la base de la démarche du programme.	UGP	Avril 2014

D. État d'avancement de l'exécution du programme

60. **Structures de gestion du Programme.** Comme structures de gestion, le Programme a prévu la mise en place d'une Unité de gestion du Programme (UGP) composée d'un Directeur adjoint, d'un agroéconomiste et d'un comptable et la mobilisation des services techniques (le SMOP et le SVA) qui devaient être renforcés, le premier par un ingénieur horticole et un GR, et le deuxième par un zootechnicien apicole et un sociologue. Les CT devaient aussi être renforcés en animateurs/trices et en techniciens de différents profils.

61. Les premiers appels d'offres lancés pour la mobilisation de l'assistance technique ont été déclarés infructueux à cause de la sous-estimation des coûts prévus dans le rapport de conception. Pour remédier à cette difficulté, la Direction du Programme a été contrainte de réduire le nombre de personnes-mois pour certains spécialistes et d'augmenter le budget réservé à l'assistance technique. Cette situation a engendré des retards dans la mise en place de l'UGP qui n'a été opérationnelle qu'à partir de novembre 2012, soit une année après l'entrée en vigueur du Programme.

62. Actuellement, presque toute l'équipe de l'assistance technique est mobilisée, exception faite du spécialiste en microfinance et micro entreprises et de certains techniciens et animateurs.

63. En termes d'efficacité de l'assistance technique, et en dépit des efforts entrepris par l'UGP pour rattraper le retard accumulé, la mission souligne une certaine insuffisance en matière d'organisation. Pour remédier à cette insuffisance, le personnel de l'assistance technique devra être organisé et mobilisé selon un programme préétabli avec des résultats bien définis par spécialiste.

64. Au niveau des services techniques de la DPA, la situation des ressources humaines ne cesse de s'aggraver avec le départ à la retraite de plusieurs responsables dont notamment le chef du SMOP, et d'autres tels que le DPA et le chef du service de support qui devront partir à la retraite à la fin de l'année 2013. En outre, et avec la création de l'ONCA, le rôle des ex-CT qui devaient assurer la mission d'encadrement et de vulgarisation pour le Programme, reste relativement confus en attendant la mise en place des structures de terrain de l'ONCA et la définition du mécanisme de coordination et de partenariat entre le Programme et l'ONCA. Cette insuffisance de ressources humaines et d'instabilité de responsables risque de se répercuter négativement sur la mise en œuvre du programme, particulièrement en termes d'appropriation et de capitalisation par l'administration.

65. **Structures de coordination.** Le Programme a prévu la mise en place de plusieurs structures pour assurer sa coordination, dont principalement au niveau central, l'EGPP, au niveau régional, le comité régional créé dans le cadre de la mise en œuvre du PAR et au niveau provincial, le comité technique local. A l'exception de deux réunions de l'EGPP sur les aspects financiers des projets FIDA,

les autres structures n'ont pas encore été mobilisées. En effet, le comité technique local qui devait accompagner la mise en œuvre du programme et surtout valider et suivre la réalisation des PTBA n'est pas encore institué, le comité régional n'a pas été mobilisé pour accompagner le programme en matière de coordination entre les différents partenaires pour la mobilisation des financements complémentaires.

66. **Conformité avec le PTBA.** La mission a examiné les différentes actions réalisées et en cours de réalisation, et a relevé que l'essentiel des actions prévues dans le PTBA sont engagées et/ou en cours de réalisation, exception faite de quelques actions qui n'ont pu être engagées pour des raisons de procédures administratives (suspension des engagements à deux reprises) et de retard dans le lancement de certains appels d'offres.

67. Les principales recommandations formulées par la mission sont les suivantes:

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Activer la création et la dynamisation des structures de coordination (CTL, CR du PMV).	DRA/DP/UGP	Avant fin mars 2014
Organiser et mobiliser l'assistance technique et les services concernés selon un planning et des résultats bien définis par spécialiste- matière.	UGP	Avant fin mars 2014 et régulièrement

68. **Suivi-évaluation.** L'UGP est en train de finaliser une application informatique pour le suivi-évaluation du programme. L'application prend en considération les différents aspects du suivi-évaluation (budgétaire, physique, financier, indicateurs SYGRI, etc.). L'utilisation de cette application semble difficile, il va falloir la simplifier pour rendre son utilisation et sa compréhension facile. Il manque également des tableaux simples de suivi annuel. La matrice SYGRI a été réalisée, les indicateurs de référence de 3ème niveau ont été introduits, mais, à la date de la mission, les outils de collecte des effets n'ont pas encore été élaborés par le responsable du suivi- évaluation.

69. Concernant, l'étude de référence pour l'évaluation des impacts, qui est toujours en cours, seule la méthodologie a été élaborée et validée, mais le prestataire n'a pas encore entamé la réalisation de l'enquête.

70. Les recommandations de la mission en matière de suivi-évaluation sont les suivantes:

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
L'application information de SE doit être simplifiée pour faciliter son opérationnalisation et prévoir des tableaux pour le suivi annuel.	UGP	Mars 2014
Les outils de collecte des effets doivent être élaborés et un atelier doit être organisé par l'agro économiste de l'UGP pour leur présentation aux différents spécialistes et techniciens.	UGP	Avril 2014
Les indicateurs de 1er et 2ème niveau doivent être introduits dans la matrice SYGRI à la fin de l'année et préparer le rapport SYGRI avant mars de chaque année;	UGP	Avril 2014
Calculer le nombre de bénéficiaires et le reporter sur la matrice.	UGP	A partir de mars 2014 et d'une manière continue
Inviter le prestataire de l'étude de référence à réaliser l'enquête sans délai, sinon prendre les mesures nécessaires	UGP	Mars 2014

E. Aspects fiduciaires

71. **Gestion financière.** En dépit du retard enregistré dans la mise en œuvre du Programme et grâce aux efforts déployés par la DP et le MAPM, les crédits délégués jusqu'à fin 2013 ont atteint

86,9 MDH, soit 82% des crédits prévus pour les deux premières années (106 MDH) et 26% du coût total du Programme et les engagements ont atteint 71,9 MDH, soit 83,5% des crédits délégués. La perte d'une partie des crédits délégués est due à la suspension des engagements des crédits en deux fois suite à la circulaire du chef du gouvernement et à certains retards de l'UGP dans la préparation des DAO et leur engagement (soumission au FIDA, lancement des appels d'offres et engagement).

72. Cependant, en termes d'émission et de paiement, la situation est caractérisée par un grand retard vu que le montant des crédits payés reste inférieur à 2,3 MDH, soit moins de 10% des crédits de paiement délégués et environ 3% des crédits engagés. Cette situation s'explique par le retard dans l'engagement de certains marchés qui n'ont été engagés qu'à la fin de l'année, le retard de certains bureaux d'études et d'entreprises dans la réalisation de leurs prestations (enquête de base, PPDF, etc.) et le non-paiement de certaines prestations réalisées telles que l'assistance technique.

73. La comptabilité du Programme est individualisée pour ce qui concerne les engagements, les paiements et l'archivage des dossiers, mais non individualisée au niveau des inscriptions budgétaires (les crédits d'investissement et de fonctionnement sont inscrits dans des paragraphes séparés).

74. L'archivage des dossiers du programme est individualisé mais il est nécessaire de déployer plus d'efforts pour assurer un bon classement des dossiers en séparant les dossiers d'appel d'offres, ceux des engagements et ceux des marchés.

75. **Fonds de contrepartie.** La mission juge que la mobilisation des fonds de contrepartie est **satisfaisante** vu que 81% des fonds prévus pour les deux premières années ont été délégués et que sur ces fonds l'Etat a pris en charge les fonds nécessaires pour le paiement des taxes et en grande partie pour l'acquisition des moyens de fonctionnement nécessaires à la bonne mise en œuvre du Programme. Toutefois, il faut souligner que les crédits délégués pour le paiement des indemnités de déplacement du personnel de la DPA et des ex-CT travaillant dans le cadre du programme restent insuffisants.

76. **Respect des accords de financement.** La mission considère que le respect des dispositions de l'accord de financement est **satisfaisant** vu que la majorité des dispositions prévues ont été satisfaites. En effet, l'emprunteur a mis en application les dispositions suivantes: i) la passation des marchés respecte les procédures en vigueur et les directives du FIDA; ii) l'assurance pour les véhicules, les équipements et les travaux est financée sur le prêt dans le respect des pratiques commerciales; iii) le PTBA est présenté au FIDA pour examen et commentaires; et iv) le programme est exempté de tout droit d'importation et TVA sur les dépenses d'investissement. Cependant, les rapports trimestriels ne sont pas transmis au FIDA et le compte spécial n'a pas été ouvert vu qu'il n'a pas été prévu d'utiliser la procédure du compte spécial.

77. **Décaissements.** En ce qui concerne les décaissements, la mission juge que la situation est **très insatisfaisante** puisqu'aucun décaissement n'a été effectué.

78. Cette situation s'explique par les paiements qui sont restés insignifiants et par le circuit de transmission et de traitement des demandes de décaissement (les premières demandes transmises en juillets 2013 n'ont pu être décaissées à ce jour en raison de l'existence de certaines erreurs au niveau du n° de compte et de la défaillance de la communication entre la DB et le FIDA). Pour remédier à cette situation, la mission a tenu une réunion avec le responsable de la DB, lors de laquelle et après examen de la situation, le responsable de la DB a remis un dossier complet relatif à la première demande de décaissement comprenant les spécimens de signature, le n° de compte, les relevés de dépenses et les pièces justificatives. La mission a transmis une copie complète de ce dossier au FIDA en attendant que la DB retransmette officiellement ledit dossier au FIDA par DHL avec la deuxième demande en cours de traitement.

79. **Passation des marchés.** La mission a passé en revue la majorité des marchés engagés depuis le démarrage du Programme. La mission souligne que les procédures de passation de marchés sont respectées en ce qui concerne: i) les principes de l'équité, de l'intégrité, de la transparence, de la bonne gouvernance et de la mise en concurrence préalable, qui sont respectés

dans le processus de passation des marchés; ii) la nature et l'objet des marchés qui répondent exclusivement aux besoins du Programme; iii) l'engagement du concurrent, dans sa déclaration sur l'honneur, de ne pas recourir par lui-même ou par personne interposée à des pratiques de fraude ou de corruption; et iv) l'indépendance des intervenants dans les procédures de passation des marchés vis-à-vis des concurrents.

80. De même, la mission souligne que les dispositions réglementaires relatives au lancement de l'appel d'offres (soumission pour non objection, publication de l'avis d'appel d'offres sur le portail des marchés publics et dans deux journaux, etc.), à l'adjudication des marchés (décision de la commission d'appel d'offres, procédures d'évaluation des offres, etc.), à l'engagement des marchés (notification, enregistrement, assurances, etc.) sont respectées. Les seules observations soulevées concernent le suivi de la réalisation des contrats qui n'est pas rigoureux pour permettre la réalisation des prestations et travaux dans les délais requis et les retards constatés dans le paiement de certaines prestations réalisées.

81. **Audit.** La mission juge que l'audit externe du programme est **modérément satisfaisant** vu qu'il a été réalisé dans les délais, mais il ne présente pas les états financiers conformément aux modèles demandés par le FIDA.

82. Les principales recommandations concernant les aspects financiers sont les suivantes:

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Assurer le suivi régulier de l'engagement des marchés à travers la tenue à jour et le suivi du plan de passation des marchés.	UGP	A partir mars 2014 et régulièrement
Procéder à la préparation des DAO de l'année 2014 et à leur transmission au FIDA pour non objection pour pouvoir procéder au lancement des appels d'offres dès le début de 2014.	UGP	A partir du mars 2014
Assurer le suivi rapproché des prestataires de services du programme	UGP	A partir mars 2014 et régulièrement
Activer le paiement des prestations réalisées		A partir mars 2014 et régulièrement
Transmettre régulièrement les relevés de dépenses et assurer leur suivi auprès de la DB	UGP	A partir mars 2014 et régulièrement
Regrouper l'ensemble des crédits du programme (investissement et fonctionnement dans le même paragraphe)	MAPM/MEF	A partir de mars 2014

F. Durabilité

83. Il est encore très tôt pour pouvoir évaluer la durabilité des actions réalisées dans le cadre du programme, mais on peut considérer que les bases pour assurer celle-ci sont bien mises en œuvre par le programme. En effet, le développement des filières retenues se fait en concertation avec les différents acteurs, notamment, à la base, avec les agriculteurs. Ces derniers sont d'ailleurs organisés avant le lancement des actions (aménagement des sols, plantations, etc.) afin qu'ils puissent participer à toutes les phases de la mise en œuvre. Cependant, la vision de développement des filières doit être bien expliquée aux agriculteurs pour mieux s'organiser non seulement à la base, mais également au second niveau pour assurer la gestion des infrastructures collectives et également la commercialisation des productions.

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Capitaliser sur ce qui a été réalisé dans la région en matière d'organisation des producteurs notamment pour la filière oléicole (GIE)	UGP/ Prestataires PPDF	Mars 2014 et d'une manière continue

G. Autres

84. **Ciblage:** La mission a pu constater lors des visites de terrain que le ciblage est relativement bien respecté pour les actions déjà lancées. Cependant, les femmes sont peu intégrées notamment dans le processus d'élaboration des PPDF et aussi dans les actions déjà lancées.

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
L'UGP doit redoubler d'effort pour intégrer les femmes dans les filières retenues par le programme.	UGP	Mars 2014 et d'une manière continue

85. **Partenariat:** le programme a prévu des partenariats avec les institutions suivantes: l'ANOC, l'ANARBOM, la FIVIAR, l'ODCO, la DERF, l'ONSSA, la DPEFLCD-NE, Tamwil Al fellah (SFDA), une ONG d'alphabétisation et l'INDH.

86. A la date de la mission, seul le partenariat avec l'ANOC est en cours de préparation pour la création de 4 groupements d'éleveurs et celui avec les E &F est en cours de discussion mais pose certains problèmes. En effet, les E &F qui ont leurs priorités, risquent de n'exécuter que les actions qui répondent à ces priorités.

87. Devant ce retard, la mission a recommandé à l'UGP d'accorder la priorité, durant le premier trimestre de 2014, aux partenariats indispensables et stratégiques au lancement de certaines activités notamment celui avec une ou deux ONG pour l'alphabétisation, les partenariats avec la SFDA, avec une AMC ainsi qu'avec l'INDH. Les autres partenariats peuvent être échelonnés sur le deuxième et le troisième trimestre 2014.

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Accélérer la concrétisation des partenariats, notamment ceux stratégiques pour la mise en œuvre des activités du programme	UGP	A partir de mars 2014

H. Conclusion

88. En dépit des efforts entrepris durant cet exercice, le programme de développement des filières agricoles des zones montagneuses de la province de Taza, qui en est à la fin de sa deuxième année de mise en œuvre, enregistre encore des retards importants au niveau de ses principales composantes dont certaines n'ont connu qu'un début de réalisation, Ces retards dans les réalisations, ajoutés aux problèmes de transmission des relevés de dépenses, sont à l'origine d' importants retards dans les décaissements, dans la mesure où aucun décaissement sur le prêt n'a encore été effectué.

89. Afin de remédier à cette situation, et outre les recommandations détaillées par composante et sous-composante figurant dans ce qui précède, il est suggéré de prendre les mesures nécessaires pour résorber le plus rapidement possible les retards accumulés et accélérer la cadence de mise en œuvre du programme. Il s'agit notamment:

- d'activer la finalisation et la validation des plans participatifs de développement des filières retenues dans le cadre du programme dans les meilleurs délais pour pouvoir entamer leur mise en œuvre dès le début de 2014;
- d'assurer le suivi rigoureux des prestataires de services concernés et, le cas échéant, de prendre les dispositions nécessaires (mise en demeure et résiliation des marchés);
- de renforcer la mobilisation des services concernés et des partenaires pour une bonne convergence et efficacité du Programme;
- de rattraper le retard pour les activités des composantes renforcement des capacités et appui au financement rural de proximité et à la création de petites et moyennes entreprises rurales et d'activités génératrices de revenus;
- de dynamiser l'équipe d'assistance technique au programme à travers un meilleur engagement, une meilleure coordination entre ses membres, leur organisation et leur responsabilisation selon des plannings préétablis et des résultats fixés par spécialiste;

- d'opérationnaliser et de dynamiser les structures de coordination du programme;
- d'activer l'engagement des conventions de partenariat avec les différents partenaires du programme (DPEFLCD, SFDA, ONCA, ANOC, INDH, etc.);
- d'élaborer rapidement les dossiers d'appel d'offres des marchés à engager en 2014 pour pouvoir les soumettre au FIDA et les engager dès le début de l'année;
- d'activer l'engagement, le paiement et le décaissement des dépenses pour rattraper le retard accumulé en matière d'exécution financière du programme.

Appendice 1: Résumé de l'état d'avancement du programme et notes attribuées

I. Projet 1525 [831] Agricultural Value Chain Development Programme in the Mountain Zones of Taza Province

Faits essentiels

Pays	Maroc	No. du projet	1525	No. du prêt/don DSF	831
Projet	Agricultural Value Chain Development Programme in the Mountain Zones of Taza Province			Prêt/don DSF suppl.	

Date de mise à jour	04/12/2013		
Inst. responsable de la supervision	IFAD/IFAD		
Nbre de supervisions	0	Nbre de missions avancement de l'exécution/suivi	2
Dernière supervision		Dernière mission avancement de l'exécution/suivi	14/04/2013

					Millions USD	% Taux de décaissement
Approbation	15/12/2010			Coût total	39.25	
Accord	15/03/2011	Délai d'entrée en vigueur	9.1	FIDA Total	22.98	
Entrée en vigueur	13/09/2011	Valeur PAR	--------	Prêt du FIDA	22.48	0
Premier décaissement				Don DSF		
Examen à mi-parcours		Dernier amendement		Don FIDA	0.50	0
Achèvement initial	30/09/2018	Dernier audit	31/05/2013	Financement national total	16.27	
Achèvement	30/09/2018			Bénéficiaires	3.35	0
Clôture initiale	31/03/2019			Gouvernement (National)	12.92	0
Clôture	31/03/2019			Cofinancement total externe		
Nbre de prolongations	0					

Notes concernant l'exécution du projet

B.1 Aspects fiduciaires	Précédente	Actuelle	B.2 État d'avancement de l'exécution du projet	Précédente	Actuelle
1. Qualité de la gestion financière	3	4	1. Qualité de la gestion du projet	3	4
2. Acceptabilité du taux de décaissement	1	1	2. Exécution du S&E	3	3
3. Fonds de contrepartie	3	3	3. Cohérence entre le PTBA et l'exécution	3	4
4. Conformité à l'accord de financement	4	4	4. Prise en compte de l'équité hommes-femmes	4	4
5. Conformité aux règles de passation des marchés	4	4	5. Lutte contre la pauvreté	4	4

6. Qualité et ponctualité des audits	4	4	6. Efficacité du ciblage	5	5
			7. Innovation et leçons apprises	4	4
			8. Prise en compte climat et environnement		4

B.3 Produits et réalisations	Précédente	Actuelle	B.4 Durabilité	Précédente	Actuelle
1. Appui au développement des filières agricoles	2	3	1. Renforcement des institutions (organisations, etc.)	4	4
2. Appui au dévlpt du financement de proximité/AGR	2	2	2. Autonomisation	4	4
3. Renforcement capacités locales&appui institutionnel	2	3	3. Qualité de la participation des bénéficiaires	4	4
			4. Adaptabilité des prestataires de services	3	4
			5. Stratégie de désengagement (préparation et qualité)	4	4
			6. Possibilité réplication à plus grande échelle	5	5

B.5 Justification des notes

Les composantes appui au développement des filières agricoles et renforcement des capacités ont connu un début de réalisations qui peuvent engendrer quelques produits pour le programme. Cependant la composante appui développement du financement de proximité et AGR connait toujours du retard. La note de 4 pour l'audit est donnée pour sa ponctualité mais le rapport ne comporte pas les états financiers conformément aux modèles du FIDA. La note 1 pour le taux de décaissement est justifiée par l'absence de décaissements à la date de la mission.

Évaluation globale et profil de risque

		Précédente	Actuelle
C.1	Actifs physiques/financiers	2	2
C.2	Sécurité alimentaire	3	3
C.3	Qualité de l'amélioration des actifs naturels et la résilience climatique		NA
C.4	Avancement globale de l'exécution (Sections B1 et B2)	3	4

Justification des notes sur l'avancement globale de l'exécution
Le retard accumulé dans la mise en œuvre du Programme a engendré des retards dans la mise en œuvre des activités des principales composantes du programme. Le MAPM et le MEF ont mobilisé les crédits nécessaires pour rattraper les retards accumulés. L'UGP s'est mobilisée pour lancer les actions prévues par le PTBA et rattraper une partie du retard cumulé. Grâce à la mobilisation de l'assistance technique, la gestion du programme a connu certaines améliorations en matière de passation marchés et de suivi-évaluation.

C.5	Probabilité de réalisation des objectifs de développement (section B 3 et B4)	4	4

Justification des notes sur les objectifs de développement
Le retard dans la mise en place de l'UGP en Novembre 2012, à engendrer des retard dans la mise en œuvre des activités du Programme et pourrait retarder l'atteinte de certains objectifs principalement celles concernant l'appui au développement des filières animales et au développement de financement de proximité et AGR.

C.6	**Risques** Description succincte des principaux risques concernant chaque section ainsi que de leur impact sur la réalisation des objectifs de développement et la durabilité des résultats	
	Aspects fiduciaires	Avec l'accumulation des retards, il existe des risques pour le décaissement de la totalité du Prêt.
	Avancement de l'exécution du projet	Le retard cumulé lié à la mise en place de l'UGP peut engendrer des risques dans la réalisation des composantes du programme.
	Produits et réalisations	Le retard dans l'élaboration des PPDF peuvent engendrer des retards dans les réalisations et produits des composantes du Programme, principalement pour les filières animales et l'appui au développement du financement.
	Durabilité	-

Suivi proposé

Question/problème	Mesure recommandée	État de calendrier	État d'avancement
Plan participatif de développement des filières	Activer la finalisation et la validation des plans participatifs de développement des filières retenues pour permettre leur mise en œuvre.	Février 2014	En cours de reprise pour finalisation.
Composantes renforcement des capacités et appui à la PMER et AGR	Rattraper le retard pour les activités des composantes renforcement des capacités et appui au financement rural de proximité et à la création de petites et moyennes entreprises rurales et d'activités génératrices de revenus.	Avant fin janvier 2014 et régulièrement	Retards dans la mise en œuvre.
Structures de coordination	Opérationnaliser et dynamiser les structures de coordination du programme.	Janvier 2014	Non encore initié.
Décaissements des dépenses	Activer l'engagement, le paiement et le décaissement des dépenses pour rattraper le retard cumulé en matière d'exécution financière du programme.	Janvier 2014 et régulièrement	Les premières dépenses ont été transmises au FIDA.

Observations supplémentaires

Appendice 2: Cadre logique actualisé: état d'avancement par rapport aux objectifs, effets et produits

Synthèse	Indicateurs clé de performance	Moyens de vérification	Hypothèses (H) / Risques (R)
Objectif principal:			
Contribuer, dans le cadre du PMV, à l'allègement de la pauvreté rurale par la diversification et la croissance durable des revenus des femmes, des hommes et des jeunes ruraux pauvres, associées à une gestion durable des ressources naturelles, qui constituent la base de leur survie.	A l'achèvement du projet, le nombre de ménages dont l'indice d'accumulation de biens s'est amélioré, a augmenté. A l'achèvement du projet, la taille des enfants de moins de 5 ans ainsi que leur poids se sont améliorés.	Enquêtes SYGRI sur accumulation des biens et malnutrition des enfants au démarrage, à la mi-parcours, et l'achèvement du programme	H. Intégration au PMV et synergie avec les Programmes nationaux et sectoriels
Objectif de développement du Projet/Programme:			
L'objectif de développement du Programme est de diversifier et valoriser durablement les productions agricoles par la reconversion des superficies des céréales vers des filières plus adaptées et plus rentables, parmi celles identifiées dans le cadre du Plan Agricole Régional.	Le revenu moyen de l'exploitation agricole de la zone du projet a augmenté de 15% à la fin du projet. Nombre d'AGR et de PMER fonctionnelles à mi-parcours et à l'achèvement du Programme. Au terme du projet, 50% des organisations de base sont fonctionnelles et viables.	Statistiques agricoles de la DRA Rapport annuel sur les indicateurs SYGRI	H. Les bénéfices du projet visent bien le groupe cible. H. Les ressources humaines sont qualifiées pour la mise en œuvre des composantes du programme.
Produits: 1.1.Les filières de production arboricole sont développées en remplacement de la céréaliculture extensive et par la réhabilitation et l'intensification des plantations existantes et l'amélioration de la valorisation des produits. 1.2. Les filières viande rouge et miel sont développées. 1.3. Les périmètres irrigués réhabilités sont gérés rationnellement par les communautés. 1.4. Les pistes rurales et les réseaux d'AEP réalisés/aménagés sont régulièrement entretenus et gérés rationnellement.	30% des exploitations ont adopté les technologies recommandées. 50% des agriculteurs ont enregistré une augmentation des rendements d'olives d'au moins 30% en bour et 25% en irrigué. Augmentation de la production de viande et de miel de 20% et 200% respectivement. Nombre de coopératives apicoles fonctionnelles. Nombre de produits labellisés et quantité exportée. Au terme du projet, 75% des périmètres irrigués retenus ont été réhabilités et sont gérés efficacement par des AUEA.	Enquêtes statistiques sur les rendements Rapport annuel sur les indicateurs SYGRI	H. Moyens humains suffisants pour l'encadrement des petits agriculteurs. R. Sécheresse sévit sur plusieurs années.

Synthèse	Indicateurs clé de performance	Moyens de vérification	Hypothèses (H) / Risques (R)
	Au terme du projet, 75% des pistes et des réseaux d'AEP retenus sont réalisés et gérés efficacement.		
Produits: 2.1.Le financement des petits agriculteurs, des femmes et des jeunes fonctionne à travers la SFDA et les AMC. 2.2. L'appui pour la création d'AGR et de PMER est renforcé à travers le soutien du PDFAZMT et des institutions de financement à la création et au développement de ces activités et entreprises.	Au terme du projet, au moins 50% des petits agriculteurs obtiennent des financements adaptés. A l'achèvement du Programme, au moins 30% des femmes et des jeunes ciblés ont bénéficié d'un microcrédit. 50% des PMER et des AGR créées sont opérationnelles au terme du projet. Au moins 5% des promoteurs d'AGR accèdent au statut de micro entreprise et bénéficient du programme Moukawalati.	Rapports trimestriels des agences SFDA et de l'AMC Rapport annuel sur les indicateurs SYGRI	R. Remboursement insuffisant des prêts. H. Les promoteurs de projets sont bien encadrés par les fournisseurs de crédit.
Produits: 3.1.Le processus participatif de programmation, d'exécution et de suivi des actions impliquant les différents acteurs concernés est opérationnel. 3.2. La participation des femmes et des jeunes dans le processus participatif de programmation, d'exécution et de suivi des actions de développement local est renforcée.	À la fin de la première année du projet, les quatre PPDF sont élaborés avec la participation effective des populations ciblées. À l'achèvement du projet, 50% des bénéficiaires, dont au moins 30% de femmes, sont affiliés à des organisations fonctionnelles. 10% des organes d'administration des organisations comportent des femmes. A l'achèvement du projet, le taux d'alphabétisation a augmenté de 20% chez les femmes et de 10% chez les hommes. Au terme du projet, au moins 50% des organisations de base sont opérationnelles.	Fiches de suivi Evaluation par les bénéficiaires Rapport annuel sur les indicateurs SYGRI	R. Faible mobilisation des femmes en raison du poids des règles traditionnelles et du nombre limité des animatrices rurales. H. Constitution et agrément des associations et coopératives dans les temps prévus.
Produits: 4.1 .La gestion des activités du Programme est effective. 3.6. Le système de suivi-évaluation des activités du Programme est opérationnel.	L'UGP est opérationnelle à la fin du premier trimestre de 1'année du projet. 50% des indicateurs de S&E des effets et de l'impact sont utilisés à l'étape de mi-parcours et 70% au terme du projet.	Rapport de supervision Rapport d'examen à mi-parcours et de clôture	R. Retards dans l'engagement du marché d'A.T. R. Faibles compétence des Spécialistes-matière

Appendice 3: Récapitulatif des principales mesures à prendre dans les délais convenus

	Mesure convenue	Date	Qui	État d'avancement
Exécution du projet	Veiller à la bonne gestion des ressources humaines de l'assistance technique selon le planning élaboré, pour permettre de couvrir les besoins du Programme durant toute sa durée	régulièrement	DP et UGP	Fait globalement
	Mobiliser le personnel administratif identifié et d'établir la décision de leur mise à la disposition			
	mobiliser les organes de coordination au niveau régional et provincial	Dans meilleurs délais	DP et UGP	Non réalisé
Produits	Mobiliser le personnel nécessaire (en nombre et en spécialité demandée) qui doit séjourner le temps qu'il faudra afin d'élaborer les PPDF;	Dans meilleurs délais	UGP/AT	Fait partiellement pour les filières végétales et non pour les filières animales
	Redresser et améliorer le processus de l'élaboration des PPDF en respectant l'approche recommandée	Dans meilleurs délais	UGP/AT	Idem
	Reprendre le diagnostic au niveau des unités ST/ périmètres	Dans meilleurs délais	UGP/AT	Idem
	La formation du genre et ciblage qui constitue une priorité doit être organisée le plus rapidement et elle devra permettre à tout le personnel impliqué de bien comprendre la complémentarité entre IFD et IGD et mieux suivre l'intégration du genre dans l'élaboration des PPDF et leur mise en œuvre	Dans meilleurs délais	UGP	Non réalisé
	Accélérer l'établissement des conventions avec les institutions partenaires notamment SFDA, l'ODCO, Eaux & Forêts	Dans meilleurs délais	DP/UGP	En cours de préparation pour la SFDA et la DPEFLCD
Durabilité	les organisations (premier et second niveau) doivent émaner des bénéficiaires, et elles doivent être représentatives	Dans meilleurs délais et régulièrement	UGP	Réalisé pour les filières végétales et pas pour les filières animales
Aspects fiduciaires	la DP devra établir une comptabilité séparée du programme (registres, archivage des contrats, situations financière, etc.) au niveau de l'UGP et veillez à sa mise à jour régulière	Dans meilleurs délais	DP/UGP	Globalement réalisé
	Le MAPM (DF et DIAEA) devra déléguer les crédits nécessaires, dans les meilleurs, délais pour permettre l'engagement des activités prévues dans de PTBA 2013	Dans meilleurs délais	MAPM (DF et DIAEA)	En grande partie fait
	La DP devra transmettre à la Direction du Budget les relevés de dépenses et copies à la DIAEA, à la DF et à la DRA et doit veiller par la suite à la transmission régulière des relevés de dépenses	Dans meilleurs délais et régulièrement à la fin de chaque mois	DP/UGP	Fait mais il existe des problèmes liés au circuit de transmission des dossiers au FIDA.

Appendice 4: État d'avancement matériel par rapport au PTBA (y compris indicateurs SYGRI)

Composante/Sous composante/action		Période: au 13/12/2013			Progrès effectif global	Objectif fixé au moment	
	Indicateur	PTBA	Progrès effectif	%		de la pré-évaluation	%
Composante 1: Appui au développement des filières agricoles							
S/C 1: Filière olives							
A/ Etude participative du plan de développement de la filière oléicole	FF	0	0		1	1	100
B/ Appui à l'organisation de la profession et de l'interprofession	-	-	-		-	-	
1-Appui à la mise en place des groupements ANARBOM	Grpm	2	0	0	0	3	0
2 -Appui à la mise en place des coopératives oléicoles	coop	2	0	0	0	4	0
3-Appui à la mise en place de l'union des coopératives oléicoles	union					1	0
5-Formation à la gestion des coopératives et associations	FF	1	0	0	0	1	0
C/ Renforcement du maillon 'production' de la filière	-	-	-		-	-	
1.Extension des plantations	-	-	-		-	-	
a-Visite par les agriculteurs des périmètres d'extension pilotes tranche 1	Voyage	4		0	0	3	0
b-Travaux de plantation d'olivier sur 300 Ha Tranche 1	Ha	300		20%		300	20%
b-Travaux de plantation d'olivier sur 240Ha Tranche 2	Ha	240		20%		240	20%
b-Travaux de plantation d'olivier sur 260 Ha Tranche 3	Ha	260		20%		260	20%
b-Travaux de plantation d'olivier sur 300 Ha Tranche 4	Ha	300		10%		300	10%
b-Travaux de plantation d'olivier sur 100 Ha Tranche 5	Ha	100		10%		100	10%
b-Travaux de plantation d'olivier sur 350 Ha Tranche 6	Ha	350		10%		350	10%
b-Travaux de plantation d'olivier sur 320 Ha Tranche 7	Ha	320		10%		320	10%
b-Travaux de plantation d'olivier sur 180 Ha Tranche 8	Ha	180		10%		180	10%
c-Mise en place des structures anti érosives des oliveraies en Bour tranche 1	Ha	300		70%		300	70%
c-Mise en place des structures anti érosives des oliveraies en Bour tranche 2	Ha	240		70%		240	70%
c-Mise en place des structures anti érosives des oliveraies en Bour tranche 3	Ha	260		70%		260	70%
c-Mise en place des structures anti érosives des oliveraies en Bour tranche 4	Ha	300		50%		300	50%
c-Mise en place des structures anti érosives des oliveraies en Bour tranche 5	Ha	100		50%		100	50%
c-Mise en place des structures anti érosives des oliveraies en Bour tranche 6	Ha	350		50%		350	50%
c-Mise en place des structures anti érosives des oliveraies en Bour tranche 7	Ha	320		50%		320	50%

Composante/Sous composante/action		Période: au 13/12/2013			Progrès effectif global	Objectif fixé au moment	
	Indicateur	PTBA	Progrès effectif	%		de la pré-évaluation	%
c-Mise en place des structures anti érosives des oliveraies en Bour tranche 8	Ha	180		50%		180	50%
2-Réhabilitation des oliveries existantes	-	-	-		-	-	
a-Travaux de réhabilitation des plantations (densification, taille, traitement…) tranche 1	Ha	200		10%	10%	200	0,05
a-Travaux de réhabilitation des plantations (densification, taille, traitement…) tranche 2	Ha	170		10%		170	0
a-Travaux de réhabilitation des plantations (densification, taille, traitement…) tranche 2	Ha	180		10%		180	0
a-Travaux de réhabilitation des plantations (densification, taille, traitement…) tranche 4	Ha					180	0,00
Formation en technique d'oléiculture et céréaliculture	FF	1	0	0	0	1	0,00
d-Accompagnement et suivi de proximité/o	-	-	-		-	-	
1-Suivi des coopératives pour leur mise à niveau (AG, rapport moraux et financiers)	FF	1	0	0	0	1	0,00
2-Suivi et accompagnement des coopératives jusqu'à labellisation	FF	1	0	0	0	1	0,00
D/ Promotion de la valorisation et de la commercialisation des produits	-	-	-		-	-	
1- Investissement physique pour la création des PMER	-	-	-		-	-	
a-Unité de conserve traditionnelle d'olives de table pour les femmes	Nombre	1		0	0	3	0
2-Investissement et formation dans l'hygiène et l'environnement	-	-	-		-	-	
b-Formation des coopératives en oléitechnie, traçabilité et qualité	FF	1	0	0	0	1	0,00
c-Formation sur l'Hygiène, santé et salubrité des aliments	FF	1	0	0	0	1	0,00
D-Formation sur le marketing, le captage de la valeur ajoutée et l'accès aux marchés	FF	1	0	0	0	1	0,00
e-Organisation d'une journée "large public" sur les bienfaits de l'huile d'olive	FF	1	0	0	0	1	0,00
E/ Renforcement des capacités des services	-	-	-		-	-	
1-Formation du personnel des services	-	-	-		-	-	
b- Caractéristiques des variétés d'olivier disponibles au Maroc (productivité et qualité)	FF	1	0	0	0	1	0,00
c-Formation sur la traçabilité et déterminants de la qualité des huiles	FF	1	0	0	0	1	0,00
d-Techniques d'intensification de l'oléiculture et de la céréaliculture (irrigué et bour)	FF	1	0	0	0	1	0,00
e-Irrigation gravitaire et localisée de l'olivier (productivité et qualité)	FF	1	0	0	0	1	0,00
2-Matériel	-	-	-		-	-	
2-Photocopieur pour le SVA	unité	0	0		0	1	0,00
3-GPS pour le SVA	unité	0	0		1	1	100,00

Composante/Sous composante/action	Indicateur	Période: au 13/12/2013			Progrès effectif global	Objectif fixé au moment de la pré-évaluation	%
		PTBA	Progrès effectif	%			
5-Appareil photo numérique pour le SVA							
F/ PMH et réhabilitation des réseaux d'irrigation	-	-	-		-	-	
1-Etudes	-	-	-		-	-	
Etudes techniques	unité	1	0	0	0	1	0,00
Etude géotechnique (y compris analyse de béton)	Unité					1	0,00
3-Informatique	-	-	-		-	-	
a-Ordinateurs + imprimantes	unité	0	0		0	1	0,00
4-Matériel de Bureau	-	-	-		-	-	
Appareil photo numérique	unité	1	0	0	0	1	0,00
5- Matériel Topographique	-	-	-		-	-	
Traceur	unité	1	1	100	1	1	100,00
6-Formation	-	-	-		-	-	
Voyage d'études	PS	2		0	2	5	40,00
Formation de techniciens	FF	1	0	0	0	1	0,00
Logiciels et formation	FF	1	0	0	0	0,5	0,00
7-Véhicule	-	-	-		-	-	
Acquisition de véhicule tout terrain	unité	1		0	1	1	100,00
8-Formation des associations tranche 1	FF	1	0	0	0	1	0,00
9- Travaux de réalisation	-	-	-		-	-	
Construction d'ouvrages de dérivation	Unité	1		0	0	3	0,00
Construction de bassins de stockage	Unité	2		0	0	6	0,00
Revêtement de séguias	Unité	5		0	0	27,8	0,00
Protection des berges	Unité	200		0	0	400	0,00
H-Pistes	-	-	-		-	-	
Etude pistes (filière oléicole)	FF	1		0	0	1	0,00
I- AEP	-	-	-		-	-	
Etude AEP (filière oléicole)	FF	1		0	0	1	0,00

Composante/Sous composante/action		Période: au 13/12/2013			Progrès effectif global	Objectif fixé au moment	
	Indicateur	PTBA	Progrès effectif	%		de la pré-évaluation	%
S/C 2: Filière amandes							
A/ Etude participative du PPDF amandier	FF	0	1		1	1	100,00
B-Appui à l'organisation de la profession et de l'interprofession	-	-	-		-	-	
1- Appui à la mise en place des groupements ANARBOM	Grpm					2	0,00
2-Appui à la mise en place des coopératives d'amandier	coop					2	0,00
3-Appui à la mise en place de l'union des coopératives d'amandier à TAZA	Union					1	0,00
6- Formation à la gestion des coopératives et associations tranche1	PJ					6	0,00
7-Suivi des coopératives pour leur mise à niveau tranche 1	PJ					6	0,00
C- Renforcement du maillon de production des amandes	-	-	-		-	-	
1- Extension des plantations	-	-	-		-	-	
Visite des agriculteurs aux périmètres pilotes	Voyages					6	0,00
Travaux d'installation d'amandier en bour tranche 1	Ha					550	0,00
Mise en place des structures anti érosive de l'amandier en bour tranche1	**Ha**					**550**	**0,00**
2- Réhabilitation des amandiers existants	-	-	-		-	-	
a-Travaux de réhabilitation clé en main des amanderaies tranche 1	Ha					600	0,00
b-visite des périmètres pilotes de réhabilitations tranche 1	Voyages					3	0,00
c- Formation des agriculteurs(trices) et jeunes ruraux	-	-	-		-	-	
Formation générale (technico économique) tranche 1	Pj					3	0,00
Formation sur la conduite technique d'amandier et des céréales tranche1	Pj					3	0,00
Voyage d'études tranche 1	Voyages					2	0,00
E-Renforcement des capacités des services	-	-	-		-	-	
Véhicule	véhicule	1		0	1	1	100,00
F/ PMH et réhabilitation des réseaux d'irrigation: filière amandier	-	-	-		-	-	
1-Etudes	-	-	-		-	-	
Etudes techniques	unité	1		0	0	1	0,00
Etude géotechnique (y compris analyse de béton)	unité					1	0,00

Composante/Sous composante/action	Indicateur	Période: au 13/12/2013			Progrès effectif global	Objectif fixé au moment de la pré-évaluation	%
		PTBA	Progrès effectif	%			
4-Matériel de Bureau	-	-	-		-	-	
Appareils photo numériques	unité	1		0	1	1	100,00
5-Matériel topographique	-	-	-		-	-	
Petit matériel (technique)	FF	1	1	100	1	1	100,00
6- Formation	-	-	-		-	-	
Voyages d'étude	PS	3		0	3	5	60,00
Techniciens	FF	1		0	0	1	0,00
Logiciels et formation	FF	1		0	0	1	0,00
8-Formation des associations tranche 1	FF	1		0	0	1	0,00
9- Travaux de réalisation	-	-	-		-	-	
Construction d'ouvrages de dérivation	Unité	1		0	1	3	33,33
Construction de bassins de stockage	Unité	2		0	2	6	33,33
Revêtement de séguias	Unité	5		0	5	27,8	17,99
Protection des berges	Unité	200		0	200	400	50,00
H-Pistes	-	-	-		-	-	
Etude pistes (filière amandier)	FF	1		0	1	1	100,00
I- AEP	-	-	-		-	-	
Etude AEP (filière amandier)	FF	1		0	1	1	100,00
S/C 3: Filière viande rouge							
A/ Elaboration du plan participatif de développement de la filière	FF	1	0,7	70,00	0,7	1	70
B-Amélioration des infrastructures de base	-	-	-		-	-	
Création des point d'eau tranche 1	point d'eau	2	-	0	-	2	0,00
Création des points d'eau Tranche2	point d'eau	4		0	0	8	0,00
Abri anti-neige	unité	3		0	0	4	0,00

Composante/Sous composante/action		Période: au 13/12/2013			Progrès effectif global	Objectif fixé au moment	
	Indicateur	PTBA	Progrès effectif	%		de la pré-évaluation	%
Centre d'approvisionnement en aliments de bétail pour ANOC	Unité	4		0	0	4	0,00
C-Appui à la filière par l'agrégateur	-	-	-		-	-	
1-Activités organisationnelles	unité	2		0	0	4	0,00
2-Activités d'appui technique	unité	2		0	2	4	0,00
3-Activités de formation	unité	2		0	0	4	0,00
D-Renforcement du disponible fourrager	-	-	-		-	-	
Renforcement du disponible fourrager par plantations intercalaires	Ha					400	0,00
E/ Renforcement institutionnel	-	-	-		-	-	
1-Véhicule et équipements pour le bureau de production animale	-	-	-		-	-	
Véhicule tout terrain double cabine	véhicule	1		0	1	1	100,00
GPS	unité	2	6	300	6	2	300,00
Appareil photo numérique	unité	1		0	1	1	100,00
Unités informatiques tranche 1	FF	0	0		1	1	100,00
Unités informatiques tranche 2	unité	2	13	650	13	6	216,67
Mobilier de bureau	unité	1		0	1	1	100,00
F/ Formation	-	-	-		-	-	
1-Formation des cadres et techniciens des services techniques	-	-	-		-	-	
Acquisition de documents techniques	FF	1		0	1	1	100,00
Formation pour les ingénieurs	FF	1		0	0	1	0,00
Formation pour les techniciens	FF	1		0	0	1	0,00
G/ PMH et réhabilitation des réseaux d'irrigation	-	-	-		-	-	
1-Etudes	-	-	-		-	-	
Etudes techniques de PMH	unité	1		0	0	1	0,00
Etude géotechnique (y compris analyse de béton)	FF					1	0,00

Composante/Sous composante/action	Indicateur	Période: au 13/12/2013			Progrès effectif global	Objectif fixé au moment de la pré-évaluation	%
		PTBA	Progrès effectif	%			
3-Materiél de Bureau	-	-	-		-	-	
Photocopieur (multifonction)	unité	1		0	1	1	100,00
4-Formation	-	-	-		-	-	
Voyages d'étude	PS	1		0	0	3	0,00
Formation de techniciens	FF	1		0	0	1	0,00
5-Formation des associations tranche 1	FF	1		0	0	1	0,00
6-Travaux de réalisation	-	-	-		-	-	
Aménagement de sources	**unité**	0	0		0	1	0,00
Construction d'ouvrages de dérivation	**unité**	0	0		0	7	0,00
Construction de bassins de stockage	**unité**	0	0		0	7	0,00
Revêtement de séguias	**unité**	0	0		0	25,5	0,00
Protection des berges	**unité**	0	0		0	600	0,00
H/ Protection des terres et des infrastructures	-	-	-		-	-	
1-Renforcement institutionnel de la DPEFLCD	-	-	-		-	-	
Véhicule tout terrain	Véhicule	1		0	1	1	100,00
Equipements informatiques	unité	2		0	2	2	100,00
Appareil photo numérique	unité	1		0	1	1	100,00
GPS	unité	2		0	2	2	100,00
I- Pistes	-	-	-		-	-	
Etude pistes (VR)	FF	1		0	1	1	90,00
J-AEP	-	-	-		-	-	
Etude AEP	FF	1		0	1	1	60,00
K- Personnel, entretien et fonctionnement	-	-	-		-	-	
Consommables de bureau -BPA tranche 1	FF	0	0		1	1	100,00

Composante/Sous composante/action	Indicateur	Période: au 13/12/2013			Progrès effectif global	Objectif fixé au moment de la pré-évaluation	%
		PTBA	Progrès effectif	%			
S/C 4: Filière miel							
A/ Elaboration du plan participatif de développement de la filière	FF	1	0,7	70	0,7	1	70,00
B/ Renforcement de l'organisation des apiculteurs	-	-	-		-	-	
Formation des membres des coopératives	FF	1		0	0	1	0,00
C/ Renforcement du maillon "production" de la filière	-	-	-		-	-	
1-Aquisition de ruches peuplées première tranche	unité	300	1200	400	1200	1200	100,00
1-Aquisition de ruches peuplées deuxième tranche	unité	400	400	100	400	400	100,00
3-Formation des apiculteurs (trices): techniques de production	FF	1		0	0	1	0,00
3-Formation des apiculteurs (trices): santé apicole	FF	1		0		1	0,00
3-Formation des apiculteurs (trices): confection des ruches	FF	1		0		1	0,00
3-Formation des apiculteurs (trices): valorisation commercialisation	FF	1		0		1	0,00
D- promotion de la valorisation du miel	-	-	-		-	-	
3- Appui pour la labellisation et la commercialisation	FF	1		0	0	1	0,00
E-formation des ingénieurs et des techniciens	-	-	-		-	-	
3-Achat de documents techniques	FF	1		0	1	1	50,00
F-Investissements physiques pour la création des AGR et des PMER	-	-	-		-	-	
Unités Apicoles de 50 ruches	unité					50	0,00
Composante 2: Financement rural et PMER							
A/ Appui au développement du financement rural de proximité	-	-	-		-	-	
1-Etude sur les besoins en financement des populations-cibles	FF	1		0	0	1	0,00
2-Appui à la SDFA pour le développement de son réseau	FF	2		0	0	3	0,00
3-Appui à une AMC	FF	1		0	0	2	0,00
4-Etude sur l'adaptation des produits du microcrédit	FF	1		0	0	1	0,00
B/ Promotion des AGR et de la PMER	-	-	-		-	-	
1-Etude de diagnostic/potentialités en matière de création d'AGR et de PMER	étude	1		0	0	1	0,00
2-Formation des animateurs en matière d'accompagnement pour la création d'AGR et de PMER tranche 1	PJ	60		0	0	60	0,00

Composante/Sous composante/action	Indicateur	Période: au 13/12/2013			Progrès effectif global	Objectif fixé au moment de la pré-évaluation	%
		PTBA	Progrès effectif	%			
Composante 3: Renforcement des capacités locales							
A/ Encadrement et appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des PPDF	-	-	-		-	-	
1-Encadrement et appui	-	-	-		-	-	
Animateurs	pers mois	32	2	6,25	8	90	9,17
Animatrices	pers mois	11	2	18,18	20	30	67,27
Techniciens en gestion des petites entreprises	pers mois	32	0	0	0	20	0,00
Techniciens en génie rural	pers mois	11	0	0	0	40	0,00
Techniciens en production végétale	pers mois	32	3	9,38	3	60	5,00
Techniciens en production animale	pers mois	32	0	0	0	60	0,00
2-Aménagement de locaux	-	-	-		-	-	
B Aménagement des bâtiments des CT et S/CT	Unité	4		0	0	1	0,00
Composante 4:Coordination et gestion du Programme							
B/ Equipements de bureau	-	-	-		-	-	
Consommables de bureau -BPA tranche 2	FF	0	0		1	1	100,00
Unités informatiques	unité	7	-	0	0	8	0,00
Matériel SIG	forfait	1	-	0	0	1	0,00
Mobilier de bureau	Lot	8	-	0	0	8	0,00
Photocopieuses	unité	1	-	0	0	2	0,00
C/ Personnel contractuel	-	-	-		-	-	
Directeur-adjoint	pers mois	11	9,00	81,82	91	75	121,09
Spécialiste en financement des AGR et PMER	pers mois	11	0,00	0,00	0	20	0,00
Agro-économiste, spécialiste en suivi-évaluation	pers mois	11	6,00	54,55	6	50	12,00
Sociologue spécialisé en renforcement des capacités et genre	pers mois	11	2,00	18,18	2	24	8,33
Ingénieur du génie rural	pers mois	11	8,50	77,27	9	25	34,00

Composante/Sous composante/action		Période: au 13/12/2013			Progrès effectif global	Objectif fixé au moment	
	Indicateur	PTBA	Progrès effectif	%		de la pré-évaluation	%
Ingénieur agronome spécialisé en horticulture	pers mois	11	8,00	72,73	8	25	32,00
Ingénieur zootechnicien spécialisé en apiculture	pers mois	11	8,00	72,73	8	25	32,00
Comptable	pers mois	11	9,00	81,82	9	50	18,00
D/ Activités de suivi-évaluation	-	-	-		-	-	
Atelier de démarrage du programme	forfait	1		0	1	1	100,00
Enquête de base	forfait	1	25%	25	25%	1	25,00
Etude et mise en place du système de S&E (SYGRI)	forfait	1		0	0	1	0,00
Enquête anthropométrique	forfait	1		0	0	1	0,00
Enquête sur l'accumulation des biens	forfait	1		0	1	1	100,00
E/ Centre de documentation	-	-	-		-	-	
Aménagement de salle	m2	50		0	50	50	100,00
Mobilier/rayonnage	FF	1		0	1	1	100,00
Matériel informatique	FF	1		0	0	1	0,00
Photocopieuse (imprimante multifonction+ imprimante laser)	FF	1		0	0	1	0,00
Dotation d'ouvrages spécialisés	forfait	0		0	0	1	33,00
Intranet (LAN)	forfait	1		0	1	1	100,00
Site web	forfait	1		0	1	1	100,00
Adoption Karianet	Forfait	1		0	0	1	0,00
F/Personnel, entretien et carburant	-	-	-		-	-	
Entretien et fonctionnement de véhicules	forfait	0	0		1	1	100,00
Entretien et réparation du mobilier et du matériel de bureau	FF					1	0,00
Achat de pièces de rechange et de pneumatiques							
Achat de véhicules tout terrain	Véhicules	4		0	0	1	0,00

Appendice 5: Aspects financiers: performance financière effective par bailleur de fonds et par composante, et décaissements par catégorie

Tableau 5A: Performance financière par bailleur de fonds

Bailleur de fonds	Préévaluation (en milliers d'USD)	Décaissements (en milliers d'USD)	Pourcentage décaissé
Prêt FIDA	22480	0	
Don FIDA	500	0	
Cofinancier			
Gouvernement	12920	58,47	0,5%
Bénéficiaires	3350	0	
Total	39250	58,47	0,2%

Tableau 5B: Performance financière par bailleur de fonds et par composante (en milliers d'USD)

	Prêt du FIDA			Don du FIDA			Cofinanceur			Gouvernement			Bénéficiaires			Total		
Composante	Pré-évaluation	Réalisé effective	%	Pré-évaluation	Réalisé effective	%	Pré-évaluation	Réalisé effective	%	Pré-évaluation	Réalisé effective	%	Pré-évaluation	Réalisé effective	%	Pré-évaluation	Réalisé effective	%
1.Appui aux filières agricoles	17579	197,93	1,1%	56	0	0%				10658	39,59	0,4%	3350	0	0%	31643	237,52	0,75%
2.Appui au financement rural et promotion de la PMER	639			139	0	0%				194						972		
3.Renforcement des capacités locales	2484			0	0	0%				1055						3539		
4.Coordination et gestion du Programme	1778	11,79	0,7%	305	0	0%				1013	18,89	1,9%				3096	30,68	0,99%
Total	22480	209,72	0,9%	500	0	0%				12920	58,48	0,4%	3350	0	0%	39250	268,2	0,68%

Tableau 5C: Décaissements de prêts du FIDA (en DTS, au (en DTS, au 30/11/2013)

Catégorie	Description de la catégorie	Allocation initiale	Allocation révisée	Décaissements	En attente de décaissement	Solde	Décaissement (%)
I	Aménagements et travaux	7525000		0	91741,49	7525000	0
II	Véhicules	216000		0	7730,65	216000	0
III	Equipements et matériels	923000		0		923000	0
IV	Formation et animation	1110000		0		1110000	0
V	Appui technique national	1685000		0		1685000	0
VI	Partenariat	429000		0		429000	0
VII	Contrats et prestations de services	698000		0		698000	0
VIII	Etudes	680000		0	7603,33	680000	0
	Non alloué	1474000		0		1474000	0
	Dépôt initia						
	Total	14740000		0	107075,46	14740000	0

Appendice 6: Application des dispositions de l'accord de financement: état d'avancement

Section	Disposition	Date butoir de l'action/objectif	Niveau d'exécution/date	Observations
Section 4.02	L'UGP doit ouvrir et administrer un compte de projet; le gouvernement dépose un montant initial		NA	Il n'est pas prévu d'ouvrir un compte spécial
Section 4.02	Le gouvernement doit reconstituer le compte de prêt un trimestre à l'avance		NA	Idem
Section 4.03	La passation des marchés de biens, travaux et services doit être réalisée conformément à la procédure indiquée à l'annexe 3		Oui	La passation des marchés est conforme
Section 4.04	L'assurance pour les véhicules, l'équipement et les travaux de génie civil doit être financée grâce aux fonds du prêt, dans le respect de saines pratiques commerciales		Oui	
Section 4.05, section 11.10(b)	Le rapport d'audit doit être présenté au FIDA	Avant juin 20013	Oui	Le rapport a été préparé et présenté au FIDA
Section 4.06	Les rapports sur l'état d'avancement doivent être présentés au FIDA sur une base trimestrielle	Dans les 3 mois qui suivent la fin de chaque semestre	Non	
Annexe 4, paragraphe 7	Le PTBA doit être présenté au Fonds pour examen et commentaires	Projet de PTBA à soumettre au FIDA pour non-objection 90 jours avant le début de chaque année budgétaire	Oui	Le PTBA a été présenté au FIDA qui l'a validé
Annexe 4, paragraphe 8 a)	Un examen à mi-parcours doit être conjointement effectué par l'Emprunteur et le FIDA	Mi-parcours		Délai non atteint
Annexe 4, paragraphe 16	Le projet doit être exempté de tout droit d'importation, accise et TVA sur les dépenses d'investissement		Oui	

Appendice 7: Gestion des savoirs: apprentissage et innovation

Le programme étant en phase de démarrage, il n'existe pas encore de savoirs à prendre en considération.